

# **Lettre du Recteur aux chef-fes d'établissements**

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissements de lycées,

*Il est superflu de vous décrire l'ambiance qui règne dans plusieurs de vos établissements, au sujet des E3C.*

*Comme je sais que vous y œuvrez, il est essentiel de maintenir le dialogue avec les personnels de vos établissements*

*Néanmoins, lors de vos échanges avec les professeurs, quelques rappels simples doivent être faits.*

*En premier, les enseignants, de par leur statut, doivent participer à l'intégralité du déroulement des E3C : choix des sujets, surveillance, correction ....*

*Un refus est, au minimum, un acte de grève. Il faut, si besoin, le rappeler et dire que le calcul des jours de grève ne peut que se faire selon les prescriptions du Code de l'Education. Il n'est pas plusieurs manières légales de le faire.*

*Mais un refus peut aussi engendrer une faute professionnelle avec toutes les conséquences disciplinaires qui en découlent. Cela touche spécialement le refus de correction, ainsi que la falsification des notes.*

*La manipulation des élèves (tracts, classes transformées en réunions syndicales...) est une faute caractérisée et une violation de la déontologie de l'enseignant.*

*Je ne veux envisager, que par pure hypothèse, des actes comme la participation (ou l'incitation) au blocage ou à l'invasion d'un établissement. Dans de tels cas, l'on quitterait le Code de l'Education pour le Code pénal.*

***Compte-tenu du contexte, je vous demande, dans les jours prochains, à titre préventif, de rappeler, avec pédagogie mais si besoin avec fermeté (laquelle est le sel de toute vraie pédagogie), ces principes dont certains semblent ignorés de divers enseignants entrés dans une logique de rébellion qui est la négation complète du statut de fonctionnaire. Soyez attentifs aux plus jeunes, moins expérimentés et qui peuvent, eux-aussi, être manipulés par d'autres plus âgés et qui, avec l'âge peuvent perdre et la sagesse et le courage. Qu'ils ne se mettent pas dans des situations inextricables.***

*Je vous demande également de nous informer (le directeur de cabinet) de tous les indices laissant présager, dans votre établissement, des tentatives de sabotage des examens. Mieux vaut une alerte vaine qu'une trop tardive.*

*Dans tous les cas, le jour des contrôles, vous serez d'une particulière vigilance, tôt le matin.*

*J'espère vivement que la raison l'emportera. Vous savez combien je suis attentif au dialogue social. Je recevrai, comme je le fais toujours, les audiences qui me seront réclamées. Je passerai le temps nécessaire à écouter une profession, dont je fais partie, et qui vit des tensions et des angoisses. Ma mission est là.*

*Je sais aussi compter sur votre lucidité et votre détermination. Je mesure la charge qui est la vôtre, la fatigue et même la lassitude d'être remis en cause dans votre action républicaine par ceux qui sont, d'abord, votre « équipe pédagogique ». Si la certitude de vous sentir épaulés, soutenus et relayés par votre hiérarchie peut être source de courage : je forme ce vœu.*

*Enfin vous savez, d'ores et déjà, que les IA-IPR, derrière leur doyen qui me tient au courant chaque jour de la situation, sont là pour vous seconder dans le choix des sujets comme ils le seront dans l'harmonisation des notes.*

*Soyez assurés, Mesdames et Messieurs les Provoiseurs, de mes sentiments dévoués et très cordiaux,*

**Bernard Beignier**